

Sûrement, des modifications pourront être apportées ailleurs. Elles sont même souhaitables. Il y avait chez nous des quartiers déshérités, pour lesquels le soleil était un inconnu. Partout, où la rage destructive aura causée ses ravages, on pourra modifier heureusement. Mais de là à « chambarder » toute la ville, il y a un abîme. Arrageois, mes amis, ouvrons l'œil! Et crions « haro! »

Car certains « dévoués » ont déjà leur serviette gonflée de plans de reconstruction! d'embellissement!! et — saluez! — d'alignements!!! Merci et remerci!

Que ces « dévoués » renjangent leurs papiers. Leurs conceptions cubistes ne sauraient nous attirer. Supprimez la cour de la Baleine, les impasses infectes et les boyaux de rues sans cesse transformées en cloaques... Oui, très bien. Mais rendez-nous *notre* beffroi et son carillon; *notre* petite place avec son pylone solitaire et burlesque; *notre* Grand'Place; et laissez-nous *nos* bonnes rues tortueuses... tout au moins celles qui auront bravé l'orage... avec leurs vieux noms familiers et simplistes, dont le seul énoncé suffit à évoquer les heures charmantes d'autrefois...

Après la guerre, la France entière réparera les dommages. Soit. Mais si le charbonnier est maître chez lui, les Arrageois ont le droit d'exprimer leur avis.

Je suis persuadé que les Arrageois diront ceci: « Rendez-nous notre cité dans l'état où nous vous l'avons *prêtée* pour servir de barrière à l'invasion. Inutiles vos plans savants, vos rues tirées au cordeau et les démarches fiévreuses des architectes de la capitale... Rendez-nous *notre* clocher — « nou cloquer » — celui-là et *pas un autre* dont nous ne voulons pas, pour rien au monde. »

Que l'on fasse un referendum: Votre humble serviteur est assuré de triompher avec tous les vrais Arrageois!

R. d'Artois

## Au Conseil municipal

Le Conseil municipal a tenu séance vendredi, à 18 heures, sous la présidence de M. Lemelle, maire, entouré de 21 conseillers présents.

**Alignement.** — D'un premier rapport de M. Delattre, il est entendu que le projet, tel qu'il a été arrêté précédemment, sera mis en application; la procédure se continuera et l'expropriation commencera d'ici six semaines.

Le plan d'alignement voté le 16 mars 1923 devient effectif...

Le Beffroi d'Arras, 21 novembre 1924

Le plan d'alignement définitif vient d'être voté au Conseil Municipal le 16 mars 1923. En fustigeant à la fin de l'article « les démarches fiévreuses des architectes de la capitale », le journal attaque notamment Léon Jaussely, l'un des fondateurs de la Société française des urbanistes. (voir le chapitre « Naissance d'une science des villes : l'urbanisme », page 89)

Le Beffroi d'Arras, 6 avril 1923

Dans le journal *L'Avenir d'Arras et du Pas-de-Calais* (21 et 22 août 1932) Gustave Lemelle, dans un article intitulé « rétrospective », écrit : « L'alignement, que les formalités administratives et les procédures d'expropriation avaient retardé jusqu'en 1927, permit de doter notre ville de chaussées en rapport avec les exigences de la circulation automobile, de trottoirs confortables, en même temps que la modernisation des magasins accroissait leur valeur locative.

Tous ces travaux de viabilité furent entrepris et suivis conformément à un plan d'exécution adopté à l'unanimité du Conseil d'après lequel toutes les rues de la ville et les faubourgs devaient être réfectionnées dans un délai de 3 ans. »

Dans une revue de presse, ce même journal cite *L'Appel Républicain*, dans son édition du 21 août, sous la plume d'Ernest Dupont : « Le programme de la réfection complète des rues et des voies arrageoises est abordé résolument et réalisé à peu près complètement ; M. Delansorne, aidé de M. Lobbedez, étudie les questions d'urbanisme, fait créer des petits jardins aux carrefours [sic], résout la question de la circulation de la manière la plus heureuse. »